

ASSEMBLÉE NATIONALE
30 octobre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3096)

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-CF377

présenté par
Mme Rabault, rapporteure générale

ARTICLE 38

À la première phrase de l'alinéa 14, substituer aux mots :

« font application de »

les mots :

« appliquent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.